

Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville retraçant les actions menées au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré dans l'année 2019

Dans le cadre de son projet de cohésion sociale territorial, la ville d'Essey-lès-Nancy a initié plusieurs actions visant au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré au cours de l'année 2019, soit relevant du droit commun, soit au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville.

I LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE RELEVANT DU DROIT COMMUN

1) La mise à disposition de l'espace Pierre de Lune

a) aux associations

La ville d'Essey-lès-Nancy, afin de promouvoir la vie associative sur le territoire communal, notamment sur le quartier de Mouzimpré, a procédé à la réhabilitation de l'espace « Pierre de Lune », sis 2 allée René Laliq, dans le cadre du plan de rénovation urbaine initié en 2008. Cet espace peut être mis à disposition 1 fois par an aux associations d'Essey-lès-Nancy à titre gratuit pour une séance récréative le week-end et en semaine pour une activité présentant un intérêt communal manifeste.

Si une association souhaite bénéficier d'une 2^{ème} location de l'espace Pierre de Lune dans l'année pour une séance récréative les week-ends et les jours fériés, elle bénéficie d'un tarif préférentiel variant entre 84 et 104 € selon les prestations envisagées.

C'est dans ce contexte que l'association « Gymnastique Club » intervient tous les mardis (1h), les mercredis (1h) et les vendredis (1h), et l'association « Gymnastique Volontaire » tous les mardis (1h00) et les jeudis (2h15). Force est de constater que la demande de salles pour les activités physiques en lien avec le bien-être est en hausse.

Le montant total des concours attribués sous forme de prestations en nature pour l'année 2019 s'élève à 5 928 €.

b) aux particuliers habitant Essey-lès-Nancy

Les particuliers bénéficient d'un tarif préférentiel variant entre 84 et 104 € selon les prestations envisagées pour une location les week-ends et les jours fériés pour l'organisation d'un anniversaire, d'un repas de mariage, ...

L'espace Pierre de Lune a ainsi fait l'objet de x33 locations durant l'année 2019 (31 locations en 2018).

c) Dans le cadre de la mise en place des dispositifs périscolaires

La ville d'Essey-lès-Nancy organise des activités périscolaires pour les élèves relevant de l'école élémentaire de Mouzimpré, de l'école maternelle Delaunay et de l'école maternelle Galilée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

2) L'organisation du challenge annuel de basket en partenariat avec BATIGERE et le SLUC Nancy Basket

Cette rencontre annuelle s'est tenue le Mercredi le 10 avril 2019 au gymnase Gallé en raison des conditions climatiques pluvieuses. Toutefois, le traditionnel barbecue a pu être maintenu en plein air à l'Espace multisports de Mouzimpré.

3) La gestion urbaine de proximité

L'entretien des espaces verts fait l'objet d'une large concertation entre la ville, le bailleur, la métropole et l'association foncière d'union libre pour harmoniser leurs interventions.

Concernant les dépôts réguliers à proximité des molocks, La procédure mise en place par la municipalité visant à lutter contre ces dépôts sauvages demeure efficace, notamment grâce aux diligences effectuées par la police municipale et le signalement régulier d'habitants du quartier. Pour rappel, la procédure est la suivante : le dépôt sauvage est balisé et une affiche est apposée durant une semaine. Un tract est distribué dans les boîtes aux lettres des alentours. Pour sensibiliser les habitants. La police municipale se tient à la disposition des riverains pour les aider à lutter contre ces incivilités. L'amende encourue par le contrevenant s'élève à 1500€. L'enlèvement et le nettoyage peut également faire l'objet d'une refacturation par la commune. Près de 70% des auteurs ont pu être identifiés par la police municipale depuis que cette procédure a été mise en place.

4) La réduction de la fracture numérique : un programme pluriannuel d'investissements dans les écoles du quartier prioritaire de Mouzimpré en 2019

La municipalité a souhaité faire du développement des usages numériques dans les écoles un axe prioritaire de son mandat en inscrivant son programme d'équipement informatique dans la politique nationale de lutte contre la fracture numérique et le projet de Refondation de l'Ecole.

Un projet pluriannuel d'équipement reposant notamment sur la dotation de chaque classe en ordinateurs portables reliés à internet, de chaque école en bornes Wifi, en classes mobiles (tablettes numériques) et supports de projection adéquats (tableaux blancs interactifs ou vidéoprojecteurs) a été établi en concertation avec les directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville et l'animateur TICE de l'Education Nationale.

L'ensemble des acteurs, qui ont convenu de se réunir une fois par an pour assurer le suivi du plan, entendent ainsi au travers de ce programme d'équipement décliné sur 6 ans (juin 2015-juin 2020) :

- initier, sensibiliser et former les élèves à l'usage des technologies modernes de l'information et de la communication
- sensibiliser les élèves à un usage responsable de l'internet et simplifier l'accès à l'information
- réduire les inégalités entre les élèves dans l'accès aux technologies de l'information
- faire évoluer les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques

- réduire les inégalités par le développement de pédagogies différenciées
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et développer leur autonomie
- réduire drastiquement la consommation de papier des écoles.

L'école élémentaire de Mouzimpré relevant du quartier prioritaire a été dotée en 2019 avec :

- le renouvellement de deux postes informatiques en ordinateurs portables : 1 744,80 €
- l'acquisition d'un appareil photo numérique avec carte mémoire : 95,64 €
- l'acquisition de deux vidéoprojecteurs : 1 704 €
- l'installation d'un tableau blanc interactif avec ordinateur portable dédié : 3 600,43 €

5) Le soutien au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles

Cette association a pour but de faire participer de façon concrète les habitants à la gestion et à l'animation de leur Ville. Elle facilite les contacts de la population avec les élus, peut débattre de toutes les affaires concernant le quartier et saisir le Conseil Municipal. La ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 450 € pour cette année 2019 au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles. Le conseil assure également l'animation du quartier par l'organisation de divers événements ludiques et festifs : goûter dégusté, fête des voisins, « vive les vacances » avant Estiv'bal, repas partagé entre voisins.

Par ailleurs, le conseil de quartier a initié un partenariat avec le conseil citoyen dans le cadre de la préparation de la manifestation « Mouzim'propre » organisée le 27 avril 2019.

II LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE FINANCÉES PAR DES CRÉDITS SPECIFIQUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

1) Le soutien aux associations œuvrant sur le territoire communal

a) Le conseil citoyen

Le conseil citoyen a accepté le 9 janvier 2018 de porter le projet de création de jardins cultivés au cœur du quartier Mouzimpré, de rechercher des partenaires financiers, d'en assurer la gestion, de recruter des jardiniers et d'entretenir un jardin pédagogique. Aussi, le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a proposé une convention de financement de ce projet et a octroyé une subvention de 500 € pour cette année 2019. Conformément à la convention de partenariat approuvée par délibération du 14 mai 2018, l'association de gestion a versé un don de 4 658 € à la collectivité et ce, après avoir perçu les subventions de l'ensemble des partenaires financiers.

Le responsable du pôle « services aux citoyens », également en charge de la politique de la ville, participe aux réunions du conseil citoyen et à son animation. Le directeur du pôle jeunesse de la ville est intervenu à chaque manifestation pour l'encadrement des enfants et apporte son expérience dans le domaine de l'animation.

Le conseil citoyen dispose de l'espace Pierre de Lune, sis 2 allée René Lalique, à titre gratuit, pour organiser ses réunions mensuelles et la préparation de ses activités. Enfin, le responsable du pôle jeunesse a apporté son concours et mobilisé la logistique nécessaire aux manifestations organisées par le conseil citoyen. Le montant total des concours en nature pour l'année 2019 s'apprécie à hauteur de 16 000,45 €.

C'est dans ce contexte que le conseil citoyen a organisé et/ou participé aux actions suivantes :

-le recyclage des sapins de Noël en organisant leur collecte sur le quartier de Mouzimpré après les fêtes et en partageant la galette des rois à tous les participants. La 3ème édition organisée le 12 janvier 2019 a connu un franc succès.

-la présentation du site de compostage partagé situé à proximité des jardins cultivés le samedi 26 janvier 2019 avec le concours de la métropole du Grand Nancy.

-la conclusion le 12 mars 2019 de la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier au titre de Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) pour le développement du jardin pédagogique de Mouzimpré prévoyant l'organisation de 6 ateliers comme suit (dont un programmé le 15 janvier 2020 sur la thématique : alimentation et cuisine végétarienne) :

*1er atelier : semis, multiplication le mardi 28 mai de 14 à 17h

*2ème atelier : entretien du potager le mardi 11 juin de 14 à 17h

*4ème atelier : modes de conservation le mardi 24 septembre à 18h

*reprogrammation du 3ème atelier : cuisine en transition le mardi 1er octobre à 18h

*5ème atelier : épiluchures si affinités le mercredi 11 décembre à 18h

-aux rencontres citoyennes organisées par l'Etat et la métropole du Grand Nancy relatives à l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville dans le cadre de deux séminaires organisés les 3 avril et 22 mai 2019.

-la 2ème édition de « Mouzim'propre » le 27 avril 2019 en partenariat avec la commune, le conseil municipal des enfants jeunes (atelier « La chasse aux déchets »), le conseil de quartier Mouzimpré Tourterelles, le bailleur social BATIGERE et la métropole du Grand Nancy (atelier « Gaspillage alimentaire »). Le conseil citoyen et le conseil de quartier Mouzimpré Tourterelles ont animé les ateliers « Conservons la nature » et « Déguisements » et organisé un goûter pour les enfants.

-la 3ème édition de la manifestation « Mouzim'créée » le 18 mai 2019 visant à promouvoir l'éveil culturel des jeunes enfants et la valorisation de leur cadre de vie en privilégiant l'art de rue temporaire.

-l'inauguration des jardins cultivés et du jardin pédagogique de Mouzimpré le 4 juin 2019 avec le concours de la ville. 19 parcelles cultivables ont été attribuées le 6 novembre 2018. L'une d'elles a été conservée par le conseil citoyen pour créer un jardin pédagogique, constituant un outil d'éducation à la citoyenneté qui permet d'appréhender concrètement des questions liées au respect de l'environnement et des écosystèmes. Toutefois, la sécheresse de l'été 2019 suppose une réflexion collective avec la ville pour apporter des réponses à la problématique de l'approvisionnement en eau destinée à l'arrosage des jardins.

-au comité territorial dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties, et n'a pas formulé d'observation particulière.

-au renouvellement du conseil d'administration lors de son assemblée générale du 11 juin 2019.

-à la manifestation Estiv'bal le 6 juillet 2019, avec l'association l'Etoile, le conseil de quartier Tourterelles/Mouzimpré et la maison du Grémillon, pour confectionner un apéritif sans alcool au moyen de fruits et légumes de saison. Cet atelier vise à promouvoir la consommation des fruits et légumes de saison et ainsi favoriser une alimentation saine et équilibrée.

-deux ateliers les 11 et 25 septembre avec le concours de l'atelier vert et de l'association des croqueurs de pommes pour présenter le verger pédagogique aux habitants du quartier de Mouzimpré.

-la 4ème édition de « Festi'Lune » le 26 octobre 2019, dans le cadre du festival international du film d'animation (projection de films à caractère éducatif auprès des enfants de différentes classes d'âge et animation de différents ateliers : création de cerfs-volants, promenade en poney, ...).

Pour promouvoir ses actions, le conseil citoyen d'Essey-lès-Nancy a participé au forum des associations le 7 septembre 2019. Par ailleurs, le conseil citoyen a émis un avis favorable au bilan annuel 2018 portant sur les actions menées par la ville sur le quartier prioritaire de Mouzimpré le 12 février 2019.

b) L'Association « l'Etoile »

L'Association « L'étoile » a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, BATIGERE, le département, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de deux projets : l'aide aux devoirs et l'apprentissage du français. Le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 400 €, BATIGERE 500 €, le département 500 €, la métropole du Grand Nancy 1000 € et l'Etat 2000 € pour cette année 2019.

c) La Maison du Grémillon

La Maison du Grémillon, gestionnaire d'une épicerie solidaire, a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de ses activités :

-permettre aux bénéficiaires d'accéder à un choix de produits diversifiés et de qualité , de développer leur autonomie, la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le développement durable,

-développer l'aide numérique administrative mise en place en 2018 en direction des personnes fragiles, isolées ou ne pouvant se déplacer à la Maison du Grémillon,

-favoriser les liens intergénérationnels par des rencontres entre jeunes et seniors autour de la recherche et de la confection de recettes de cuisine anciennes.

La commune via son CCAS a octroyé une subvention de 4 000 €, l'Etat 4000 €, la métropole du Grand Nancy 3000 € et le conseil départemental 1 000 € pour cette année 2019. Le montant total des concours en nature pour l'année 2019 s'apprécie à hauteur de 16 036,97 €.

d) Confiance Projet Emploi

L'association CPE a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'Etat, la métropole du Grand Nancy et de la commune pour le financement de son programme : Emploi Promotion d'une stratégie innovante pour le retour à l'emploi des publics les plus éloignés de l'emploi. Le montant total des concours en nature pour l'année 2019 s'apprécie à hauteur de 3594,59 €. La commune a octroyé une subvention de 250 €, l'Etat 2000 € et la métropole du Grand Nancy 1500 € pour cette année 2019.

2) L'espace de rencontre pour les seniors

La ville met à la disposition d'un groupe de seniors l'espace de Pierre de Lune pour lutter contre l'isolement chaque lundi de 14h45 à 17h15 dans le cadre d'un atelier « espace de rencontre » constitué par le CCAS et devenu depuis autonome.

3) L'organisation de projets culturels sur le quartier de Mouzimpré

a) Le festival d'Essey Chantant dans les écoles du quartier de Mouzimpré

« Essey Chantant » se veut être un festival populaire, c'est un moment privilégié de rencontres entre habitants, attendu par la population, qui contribue à l'image de marque de la collectivité et à l'attractivité de son territoire. En 2019, ce sera la 23ème édition. Ce festival entièrement gratuit a vocation de réunir toutes les classes sociales et toutes les tranches d'âge de la population. L'objectif est de faire découvrir et faire vivre la culture à tous.

Pour l'édition 2019, un projet autour du hip-hop mis en place entre l'école primaire de Mouzimpré et l'Autre Canal, a été présenté aux spectateurs en ouverture des concerts tout public. Deux artistes sont intervenus dans l'école de Mouzimpré sous forme d'ateliers sur 20 heures (écriture, répétitions, enregistrements audio, vidéo, montage...). Ce fut également l'occasion pour les enfants d'échanger avec les artistes sur leur expérience professionnelle. Enfin une visite de l'Autre Canal a permis aux élèves de découvrir les différents métiers du spectacle.

D'autre part, un projet pédagogique a été préparé autour des spectacles proposés aux écoles primaires et maternelles : explication des différentes thématiques abordées dans les spectacles (exemple : la défense de l'environnement, le civisme, l'exclusion...) et sur un plan plus général : perception du monde sonore, exploration de la voix comme moyen de communication, développement sensoriel, découverte des rythmes et des sons... Des activités pédagogiques ont pu être proposées et travaillées en amont ou en aval du spectacle, notamment en français, éducation musicale, arts plastiques, et éducation morale et civique...

b) L'animation culturelle au sein du quartier – Estiv'Bal

Lors de la période estivale, la municipalité a organisé un bal populaire le 6 juillet au sein du quartier Mouzimpré en partenariat avec les associations locales. Une centaine de personnes ont participé à ce grand pique-nique accompagné de musique musette. Cette manifestation a rencontré un franc succès pour cette nouvelle édition permettant de créer du lien social tout en se divertissant.

4) L'organisation d'un séjour en direction des familles du quartier prioritaire

L'amélioration des conditions de vie sociale des familles suivies par le C.C.A.S fait partie de ses priorités d'action. Les familles confrontées aux difficultés du quotidien ont bénéficié d'un « temps d'évasion », de répit pour se ressourcer et mettre entre parenthèses leurs problématiques. Le but à

l'issue de ce séjour est de redynamiser les parents dans leur fonction parentale et de renforcer leur implication dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Ce séjour s'est déroulé sur une période de trois jours et deux nuits, en pensions complète, au centre de vacances « le Pont du Metty» à La Bresse dans les Vosges. Il s'est déroulé du 21 au 23 octobre 2019 durant les vacances scolaires. Il a été encadré par deux agents du C.C.A.S.

La programmation des activités de ce séjour s'est construite avec les familles lors de temps de rencontre avant leur séjour. Le but est de favoriser les sorties à l'extérieur et les découvertes locales d'un point de vue sportif et culturel. Les familles ont eu des temps libres et d'autonomie. Elles ont pu, ainsi, se retrouver en famille ou tisser des liens avec d'autres participants.

C'est ainsi qu'en 2019, 7 familles se sont inscrites soit 23 participants (8 adultes et 15 enfants). Parmi ces familles, la totalité habite en logement social dont 4 sur le quartier prioritaire Mouzimpré (soit 16 personnes).

Une participation financière a été demandée aux familles : 30€ pour les parents et 15€ pour les enfants de plus de 4 ans et aucune participation pour les enfants de moins de 4 ans.

Plus de 40% des français ne partent pas en vacances. Ce non départ est majoritairement dû à des raisons financières et culturelles. De plus cette action regroupe différentes thématiques du contrat de ville et du contrat local de santé du Grand Nancy. En effet, elle cherche à sensibiliser le public et à répondre de manière transversale à plusieurs objectifs tels que le soutien à la fonction parentale, l'accès à la pratique sportive et culturelle et la mobilisation des citoyens pour améliorer le bien-être et la qualité de vie.

5) Les actions menées par le bailleur social dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB

BATIGERE a accordé 2 000 € aux associations locales, dont 1 500 € au conseil citoyen à titre de participation à la 2ème édition de Mouzim'propre et 500 € à l'association « L'Étoile ».

Le bailleur social a renouvelé pour un montant de 5 500 € l'animation « Créativore » qui a rencontré un certain succès.

Le montant total des dépenses prévisionnelles relatives aux programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB a été estimé à 141 801 € en 2019 pour l'ensemble des actions menées pour la formation, le soutien des personnels de proximité, le sur-entretien, la sensibilisation des locataires, l'animation, le lien social et les travaux d'amélioration de la qualité de service. Le montant de l'abattement de TFPB a été estimé à 90 760 €.